

Les tensions sur l'eau vont s'accroître en France

France Stratégie, service de Matignon chargé de la prospective, détaille les pressions sur la ressource hydrique

Même pour un pays tempéré comme la France, l'eau redevient une question centrale pour des sociétés de plus en plus bousculées par le réchauffement climatique. Jeudi 18 avril, un an après la présentation d'un vaste plan sur le sujet par Emmanuel Macron, France Stratégie, un service de Matignon chargé de la prospective, publie une analyse sur les enjeux des prélèvements et de la consommation de cette ressource.

Ce travail, destiné à « clarifier les termes du débat » dans un « contexte actuel de tensions croissantes sur la disponibilité de la ressource en lien avec le changement climatique », précise les ordres de grandeur et apporte des éclairages inédits, par exemple sur l'impact des prélèvements du secteur de l'énergie, la progression de l'irrigation agricole pour produire des denrées exportées, ou la multiplication des forages domestiques. « Anticiper les déséquilibres est crucial pour anticiper les conflits d'usage », affirme Cédric Audenis, commissaire général par intérim de France Stratégie.

Refroidissement des centrales

Premier constat : si l'eau douce renouvelable paraît abondante à l'échelle de la France (210 milliards de mètres cubes), elle est en diminution. Entre les périodes 1990-2001 et 2002-2018, le volume disponible a baissé de 14 % (-33 milliards de mètres cubes). Les raisons sont essentiellement la baisse des précipitations (-31 milliards de mètres cubes) et l'augmentation de l'évapotranspiration favorisée par des températures plus élevées.

Deuxièmement, cette profusion est relative, car elle n'empêche pas des tensions en été dans certains endroits du pays. « Cette agrégation à l'échelle nationale masque le fait que dans certains territoires, les prélèvements peuvent dépasser la ressource renouvelable », écrivent les auteurs. « Cette raréfaction contribue à l'augmentation des conflits d'usage au niveau local », synthétise Hélène Arambourou, du département développement durable et numérique de l'organisme, alors que de nombreuses communes ont récemment mul-

Environ 9% des maisons disposeraient d'un forage domestique, dont seulement 1 sur 50 serait déclaré

tiplié les arrêtés de restriction des prélèvements et de consommation, notamment en 2022, lors de plusieurs épisodes de sécheresse.

Entre 2012 et 2020, les prélèvements en eau douce ont été en moyenne de 31 milliards de mètres cubes. Ils étaient principalement destinés à l'énergie (47 %), aux canaux (18 %), aux usages domestiques (14 %), et à l'agriculture (11 %). Si une grande partie de cette ressource retourne dans le milieu naturel, c'est souvent de manière dégradée. « Les prélèvements d'eau sont parfois considérés, à tort, comme sans effet dès lors que l'eau est restituée au milieu. Or, tout prélèvement, indépendamment de sa part non restituée, aura un effet sur les milieux aquatiques et les usages en aval », met en garde France Stratégie, qui cite le réchauffement de l'eau utilisée dans les circuits de refroidissement des centrales nucléaires, 96 % de la ressource utilisée dans le secteur de l'énergie.

Le document décrit aussi la consommation d'eau en France, c'est-à-dire le volume qui ne revient pas directement dans le milieu naturel (en étant transporté par évapotranspiration dans l'agriculture ou en étant transformé par l'industrie), l'usage à l'origine de la plupart des conflits. La plus grande part revient à l'agriculture : 62 % des 4,4 milliards de mètres cubes consommés en France chaque année sont utilisés par ce secteur (14 % pour l'énergie, 12 % pour l'usage domestique, 9 % pour l'industrie et la construction), avec une pression forte de l'irrigation. « La demande d'irrigation va encore augmenter », prévient Hélène Arambourou.

Le processus est déjà bien engagé. Entre 2010 et 2020, le taux des surfaces irriguées a augmenté de 23 %, et 10 % des surfaces agricoles françaises sont



L'usine de traitement de l'eau de Sainte-Marthe, à Marseille, le 15 mars. NICOLAS TUCA/AFP

maintenant équipées par un système. Les sept bassins-versants de la France métropolitaine ont tous connu une progression de l'irrigation avec une extension spatiale de cette pratique (+78 % dans le Nord, en Artois-Picardie). La plus grande surface irriguée se situe dans le bassin Adour-Garonne (793 000 hectares), une zone où les conflits sur ce sujet se multiplient.

Cette pratique se diffuse aussi à de plus en plus de cultures (les surfaces de vigne irriguées sont passées de 3 % à 9 %), même si c'est le maïs, plante à l'origine tropicale, qui représente toujours la plus grande part (590 000 hectares). « Le gouvernement laisse faire l'irrigation sous prétexte de souveraineté alimentaire, mais ce message est dangereux », estime Florence Denier-Pasquier, spécialiste de cette question au sein de France

Nature Environnement. L'eau se partage au niveau d'un territoire et les tensions vont se multiplier, notamment entre agriculteurs, si la plus grande part de la ressource est accaparée par 10 % des surfaces. »

Surfaces irriguées

De façon inédite, l'organisme détaille l'usage des surfaces irriguées, d'abord destinées aux produits exportés, qu'ils soient à usage d'alimentation animale ou humaine (34 % des surfaces). Vient ensuite la production d'aliments pour les animaux (28 %), puis celle pour les humains (26 %), ce qui démontre une nouvelle fois la pression de l'élevage dans les problématiques liées au changement climatique.

D'autres tendances se dessinent de façon plus souterraine. France Stratégie estime que 9 % des foyers français disposent d'un forage

« Un effort de sobriété de tous les secteurs devra être engagé »

HÉLÈNE ARAMBOUROU
France Stratégie

domestique, dont seulement 1 sur 50 serait déclaré, une pratique « probablement liée aux arrêtés sécheresses de plus en plus fréquents », note l'organisme. Si ces prélèvements ne sont évalués qu'à 200 millions de mètres cubes par an, « ils pourraient tout de même exercer une pression importante dans plusieurs zones à certaines périodes de l'année », précise France Stratégie, qui préconise des contrôles renforcés. « Cette analyse est

intéressante, justement parce qu'elle agrège des données éparpillées, mais aussi des évaluations compliquées à obtenir, poursuit Florence Denier-Pasquier. Comme l'eau est maintenant un enjeu de sobriété, il faudra pouvoir contrôler toutes les consommations pour répartir l'effort au moment de faire des économies. »

Dans sa note, France Stratégie ne s'aventure pas encore à faire des recommandations sur les économies en fonction des usages. « Un effort de sobriété de tous les secteurs devra être engagé », avance prudemment Hélène Arambourou. Lors de la présentation d'un premier bilan du plan « eau », le 22 mars, le ministère de la transition écologique a rappelé l'objectif principal d'économiser 10 % d'eau à l'horizon 2030, en exonérant l'agriculture irriguée. ■

MATTHIEU GOAR

La vallée de la Drôme se prépare à l'inéluctable raréfaction de l'eau

Après deux ans d'une vaste concertation, un projet de territoire est lancé dans trois intercommunalités pour mieux gérer cette ressource

ALLEX (DRÔME) - envoyée spéciale

Que serait la vallée de la Drôme sans sa rivière ? Parfois torrentiel, parfois limpide et turquoise, ce cours d'eau agit comme la colonne vertébrale d'un territoire qui en dépend pour son agriculture, son tourisme, sa biodiversité, ou simplement pour le bien-être de ses habitants. Ces dernières années, pourtant, le manque d'eau s'est fait plus criant. Chacun a pu toucher du doigt les limites de cette précieuse ressource, avec, certains étés, des communes au bord de la rupture d'eau potable, des restrictions totales à l'irrigation, ou l'angoissante vision d'une rivière à sec, réduite à un lit de galets. Pour mieux y faire face, un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) est lancé, ce vendredi 19 avril, sur trois intercommunalités de la vallée.

En France, 69 PTGE ont déjà été adoptés dans les zones en déficit en eau, et 40 sont en cours de concertation, selon le ministère de la transition écologique. Le principe : réduire les tensions et at-

teindre collectivement un équilibre entre les besoins et la ressource disponible, en intégrant la préservation des milieux, la qualité de l'eau, et l'adaptation au changement climatique.

Selon le dernier plan Eau, adopté en mars 2023, tous les PTGE doivent intégrer des objectifs chiffrés de réduction des prélèvements dans les années à venir. Au total, il est prévu d'atteindre au moins 10 % d'économie d'eau d'ici à 2030.

« On arrive à dialoguer »

Dans la Drôme, ce projet est le résultat de deux années d'une concertation qui a embarqué quelque 250 acteurs politiques et économiques autour de l'adaptation aux effets du changement climatique sur cette ressource. La démarche est portée par la commission locale de l'eau (CLE), une assemblée réunissant les collectivités, l'Etat et les usagers. C'est dans cette même vallée qu'est née, en 1993, la première commission de l'eau de France, sur fond de vifs conflits entre les irrigants, qui pompaient alors sans restriction dans la rivière, et les protecteurs

de l'environnement. Chacun mesure, depuis, le chemin parcouru. « L'important est qu'on arrive à dialoguer, à comprendre les besoins de l'autre, et à intégrer la notion de partage de la ressource, avec beaucoup moins d'agressivité qu'au début », soulignait Pascal Baudin, vice-président du Syndicat mixte de la rivière Drôme, qui gère le cours d'eau, lors d'un atelier de clôture de cette concertation début avril.

Comme un tiers du territoire français, ce bassin est classé en zone de déficit structurel en eau, et ce depuis près de trente ans. La ressource est insuffisante pour répondre aux besoins de l'agriculture, de l'eau potable et de l'industrie. « Chaque année, les milieux aquatiques sont sacrifiés », dénonce le syndicat de rivière.

En 2013, des « volumes prélevables » ont donc été définis pour chaque usage, avec un objectif de réduction de 15 % des prélèvements en période estivale. L'agriculture, qui concentre ici 70 % des consommations en été, y est parvenue : non pas, en réduisant ses consommations, mais en transfé-

« Cet état des lieux a fait l'effet d'une petite bombe sur le territoire »

CLAIRE PETITJEAN
technicienne
au syndicat de rivière

rant l'eau de l'Isère et du Rhône, pour moins puiser dans la Drôme. Quant à l'eau potable, elle dépasse encore largement ces volumes autorisés. Globalement, depuis dix ans, les prélèvements n'ont cessé d'augmenter.

Or le territoire cherche à se développer. Les collectivités locales ont validé une croissance de 1 % de la population par an, soit 11 000 habitants supplémentaires d'ici à 2040. Résultat : l'écart entre les besoins en eau et la ressource disponible se creuse inexorablement. « Pour atteindre l'équilibre, il faudrait des mesures d'économie d'eau très ambitieuses, qui ne sont pas engagées. Aujourd'hui, les inter-

communalités misent plutôt sur la recherche de nouvelles ressources », note Claire Petitjean, technicienne au syndicat de rivière. Une étude a ainsi été lancée pour estimer le volume disponible dans les eaux souterraines de la vallée de la Ger vanne, un affluent de la Drôme, en vue d'une éventuelle exploitation.

Restauration des zones humides

En parallèle, le climat rend l'équation encore plus complexe. D'après une récente étude prospective sur la vulnérabilité de la vallée au changement climatique, une diminution de 20 % des débits estivaux de la Drôme est attendue. Ce sont des millions de mètres cubes d'eau qui manqueront à la rivière en été. Les sécheresses seront plus longues, les assècs plus fréquents. La qualité de l'eau risque de se dégrader, avec des phénomènes d'eutrophisation et de concentration des pollutions. La température de l'eau va grimper, jusqu'à +2 °C en été. La mortalité des poissons va s'accroître. Tout l'écosystème de la rivière sera bouleversé. « Cet état des lieux a fait l'effet d'une petite bombe sur le terri-

toire, témoigne Claire Petitjean. On perd nos repères, c'est difficile de se projeter dans des changements de cette ampleur. »

Dans la vallée, la concertation a permis de dessiner des pistes d'action. Lors de l'atelier de clôture, les discussions l'ont montré. « Est-ce que la ressource en eau est prise en compte dans les PLU ? », « Ne faudrait-il pas, au moins, que le département arrête de faire de la pub pour venir habiter dans la Drôme s'il n'y a plus assez d'eau ? », interrogeaient des participants.

Le thème du stockage d'eau est, sans conteste, le plus sensible. « Du stockage, oui, mais pour quelle destination de l'eau ? Pour du local, du nourricier, mais pas pour de l'export et de la méthanisation ! », avançait une participante.

Des solutions de long terme sont avancées, afin de ralentir le flux d'eau et faciliter son infiltration : plantation de haies, désimper-méabilisation des cours d'école, restauration des zones humides... Reste à traduire ces idées en mesures concrètes dans toutes les politiques locales. ■

ANGELA BOLIS